



L'UNAF Bourgogne lutte en faveur de ses adhérents !

Suite à une 13^{ème} agression, survenue le 5 avril dans l'Yonne, l'UNAF avait appelé les arbitres à un « droit de retrait » pour les journées de championnat de district et de ligue des 12 et 13 avril. Cet appel, destiné à alerter les instances dirigeantes du football bourguignon, a été entendu car plus de 90% des rencontres ont été arbitrées par des dirigeants de clubs.

Ce mouvement, qui a montré la solidarité du corps arbitral bourguignon face au ras-le-bol de la violence, a conduit l'UNAF Bourgogne et le président de la Ligue de Bourgogne de Football à reprendre leurs discussions.

Une réunion a ainsi eu lieu le mercredi 24 avril, au siège de la LBF en présence, pour la LBF, de Daniel FONTENIAUD (président), Thierry WANIART (président délégué et président de la CRA), Bernard CARRE (secrétaire général) et Christian RENIER (président de la commission de discipline de la LBF) ; pour l'UNAF Bourgogne, de Laurent BOLLET (président), de Stéphane BONARDOT (président délégué) et de Gérard GEORGES (secrétaire général, représentant des arbitres au comité de direction de la LBF).

Cette réunion, franche et constructive, a permis à l'UNAF :

- D'apporter son soutien total au projet de mise en place d'une « licence à points », à l'étude par la LBF.
- D'apporter son soutien au projet de mise en œuvre d'un protocole de fin de match, destiné à pacifier les relations entre les joueurs, les dirigeants, les arbitres après le coup de sifflet final.
- D'apporter son soutien au projet de mise en œuvre d'un engagement éthique, pour les championnats de jeunes, impliquant les joueurs, les dirigeants et les parents.
- De rappeler une nouvelle fois (la première demande datant du 16 octobre 2013) sa demande d'une augmentation des sanctions à l'égard des auteurs de voies de faits et d'agressions à l'égard des arbitres.
- De rappeler sa crainte de voir le nombre d'arbitres significativement diminuer à l'issue de cette saison 2014-2015 tant les conditions d'exercice de la fonction de représentant des instances sur les terrains sont devenues difficiles voire angoissantes.

Sur la question du barème des sanctions, les échanges ont conduit la LBF à proposer la mise en application du barème disciplinaire en vigueur sur le territoire de la ligue de football de Franche-Comté ; barème qui prévoit des sanctions souvent supérieures à 2 fois celles prévues par le code disciplinaire en vigueur en Bourgogne, pour les voies de faits et agressions d'arbitres.

Cette augmentation des sanctions, tout comme les trois autres mesures évoquées ci-dessus, ont été abordées par le bureau du comité de direction de la LBF qui s'est réuni jeudi 25 avril. Le procès verbal de cette réunion (consultable via le lien suivant :

http://bourgogne.fff.fr/common/ligue/bib_res/ressources/2190000/9000/140425161349_pv_bureau_cd_du_24_avril_2014.pdf), montre que, malgré la mobilisation des arbitres, malgré les arguments, forts, objectifs, présentés par l'UNAF, le bureau du comité de direction de la LBF a rejeté, à la majorité des personnes présentes et représentées, la mise en œuvre du barème disciplinaire sur le modèle de celui en vigueur en Franche-Comté.

L'UNAF Bourgogne a fait part au président de la LBF que cette réponse n'était pas satisfaisante d'autant que les autres mesures pourraient ne pas entrer en vigueur avant la saison 2015-2016, ce qui implique de vivre la saison prochaine dans des conditions identiques à la saison cauchemardesque que les arbitres sont en train de vivre.

Quelles suites donner à ces réponses qui ne sont pas, pour le moins, entièrement satisfaisantes ?

L'UNAF Bourgogne va tout d'abord présenter à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale l'ensemble des démarches entreprises au cours de cette saison, dès la mi-octobre, pour faire cesser la violence à l'égard des arbitres. Cette entrevue, qui aura lieu le 20 mai prochain, permettra également d'évoquer les échanges avec les instances et les réponses, pas complètement satisfaisantes, qui sont apportées.

L'UNAF Bourgogne et les sections départementales vont ensuite suivre, très attentivement, l'ensemble des décisions qui seront prises par les commissions de discipline suite aux agressions d'arbitres dernièrement intervenues, notamment celle qui a eu lieu lors d'un match U18 dans le Pays Minier le 18 avril dernier.

L'UNAF Bourgogne va également formuler à la LBF des propositions concrètes dans le cadre des projets de licence à points et de protocole de fin de match.

L'UNAF Bourgogne va enfin mener des actions médiatiques afin de faire connaître la gravité de la situation sur le territoire de la LBF afin d'inciter les uns et les autres à prendre les bonnes mesures pour le retour de la sérénité sur les terrains.

Challenge André PETIT 2014

Sébastien et Franck NICOLET ainsi qu'Olivier MICHON vont se déplacer avec l'ensemble de la délégation Bourguignonne à Charleville-Mézières (08) le samedi 21 juin 2014.

L'équipe de l'**UNAF** Bourgogne portera haut les couleurs de la région sur les terres Ardennaises en mettant en avant le respect et la convivialité tant sur les terrains qu'en dehors.

OFFRE NIKE 2014

Retrouvez page 4 un bon de commande pour la nouvelle collection Nike 2014.

PRIX IMBATTABLES !!

49 congressistes en direction d'Albi



L'**UNAF** Bourgogne sera, une nouvelle fois, très bien représentée pour le 48^{ème} congrès national de l'**UNAF** qui aura lieu cette année à Albi, section chère au Président Eric BROCAS. Pas moins de 49 Bourguignons fouleront le Tarn du jeudi 29 au samedi 31 mai 2014.

Le vendredi après-midi se tiendra un débat avec comme thème « L'arbitre idéal... l'utopie de demain ». Ce débat, qui s'annonce passionnant, permettra de travailler et de réfléchir sur les qualités de l'arbitre mais également sur le fait que dans l'arbitrage, comme dans tous les domaines, l'arbitre parfait n'existe pas car l'arbitre reste un être humain, avec cette disposition à pouvoir se tromper.

"Errare humanum est" dit-on et ce sera l'axe autour duquel les intervenants débattront, avec évidemment cet objectif permanent de réduire au maximum les éventuelles erreurs. Fabrice DOSSEVILLE, Maître de Conférences à l'Université de CAEN-BASSE NORMANDIE, auteur de l'ouvrage «les facettes de l'arbitrage» sera présent pour apporter son expertise et sa réflexion à ce débat. Les accompagnant(e)s pourront visiter la Cité Episcopale d'Albi classée au patrimoine de l'UNESCO ainsi que découvrir le vignoble Gaillacois, un des plus anciens de France.

Hubert CORTET médaillé d'Or de l'UNAF Nationale

Lors de l'Assemblée Générale du 11 avril 2014 à Chalon-sur-Saône, plusieurs adhérents ont été récompensés pour leur fidélité et leur engagement, dans la durée, au sein de l'**UNAF**, au service des adhérents, des arbitres et de l'arbitrage.



Médailles régionales :

Thierry **GRODET** (au titre de la SR)

Thierry **CHEVANNE** (**UNAF** 21)

Dominique **ATERO** (**UNAF** 58)

Mickaël **BRAY** (**UNAF** 71 PM)

Charline **MEUNIER** (**UNAF** 71 PS)

Serge **TORT** (**UNAF** 89)



Médailles nationales :

Hubert **CORTET** (Or)

Alain **SCARAMAZZA** (Argent)

Thierry **THIOURT** (Bronze)

Pierre **NUNES** (Bronze)

Maurice **MARCELIN** (Bronze)

François **JACQUEMIN** (Bronze)

Pascale **SALMON** (Bronze)



Six nouveaux arbitres Fédéraux Bourguignons

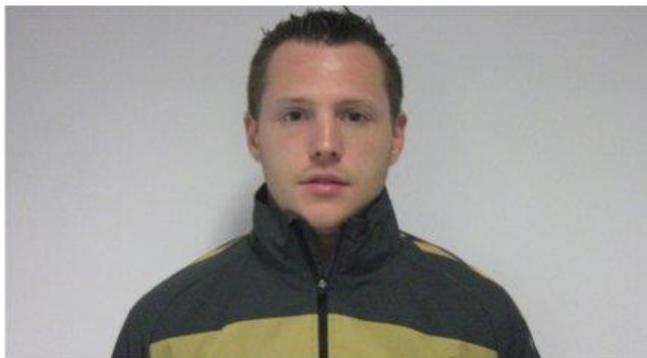
La Fédération Française de Football a dévoilé l'ensemble des résultats fédéraux. Très bonne nouvelle pour la Ligue de Bourgogne de Football puisque six nouveaux arbitres régionaux pourront arborer l'écusson « Bleu-Blanc-Rouge » dès la saison prochaine.

Vianney ROZAND est promu Fédéral 4 en se classant deuxième de l'examen national.

Mickaël ROCHE, Bastien CHAMPEAU, Egzon ISENI, Quentin GUIDOU et Thomas DELEUZE tous promus en tant que Jeunes Arbitres de la Fédération.

Félicitations à eux et leurs formateurs pour ces réussites qui traduisent la vitalité et la qualité de l'arbitrage en Bourgogne.

Une pensée pour Khalid FOUAD qui termine malheureusement « juste à la porte » de l'examen Futsal. Nous l'encourageons vivement et le remercions pour l'engagement dont il a fait preuve tout au long de cette année d'examens.



La section de l'UNAF 71 Pays-Saônois chez les Gones



Sur une invitation de Nicolas TAMBORINI, responsable jeunes de la section départementale du Rhône, certains membres de la section 71 Pays-Saônois ont eu le plaisir d'assister au match Lyon – Lorient, comptant pour la 37^{ème} journée de championnat de Ligue 1.

Arrivée sur place à 18H45, la délégation a pu participer à une collation organisée au District du Rhône, installé juste à côté du centre de formation de l'Olympique Lyonnais, à deux pas du stade Gerland. Tout en dégustant un breuvage local ainsi que des petits fours, une vidéo montrant les meilleurs moments



des arbitres de l'élite ont permis aux différentes sections présentes sur place de passer un moment convivial très sympathique.

SPORT COMM, UNAF, NIKE : un trio de choc

L'UNAF Bourgogne propose aux arbitres et aux adhérents de s'équiper pour les saisons à venir, à l'aide d'articles de la marque NIKE, et ceci à **des tarifs préférentiels**.

Grâce notamment à un partenariat avec SPORT COMM, chemises à manches longues et à manches courtes, shorts, chaussettes, de la collection 2014 / 2015 sont ainsi proposés aux tarifs avantageux présentés dans le bon de commande ci-dessous.

Pour les commandes qui interviendront d'ici la mi-juin, la livraison des équipements commandés s'effectuera mi-août 2014.

C'est pourquoi, Mesdames, Messieurs, chers collègues, si vous souhaitez passer commande d'articles, n'hésitez pas à retourner ce bon de commande accompagné du règlement, (chèque à l'ordre de l'UNAF BOURGOGNE) au secrétaire général :

Gérard GEORGES
51C, rue Charles Pillet
71000 - MACON.



Manches courtes

Maillots MC	Quantité Turbo Green	Quantité Grise	Quantité Jaune	Quantité Noire	Prix Unitaire	Coût Total
Taille S					36 €	
Taille M					36 €	
Taille L					36 €	
Taille XL					36 €	
Taille XXL					36 €	

Manches longues

Maillots ML	Quantité Turbo Green	Quantité Grise	Quantité Jaune	Quantité Noire	Prix Unitaire	Coût Total
Taille S					39 €	
Taille M					39 €	
Taille L					39 €	
Taille XL					39 €	
Taille XXL					39 €	



Shorts	Quantité	Prix Unitaire	Coût Total
Taille S		23 €	
Taille M		23 €	
Taille L		23 €	
Taille XL		23 €	
Taille XXL		23 €	



Paire de chaussettes	Quantité	Prix Unitaire	Coût Total
Taille 34/38		5 €	
Taille 38/42		5 €	
Taille 42/46		5 €	
Taille 46/50		5 €	

Coût Total de la commande (Maillots, Shorts, Chaussettes) : €

NOM et Prénom : **Tél. :**

Section Départementale : **Mail :**

Adresse :
.....
.....
.....

IMPORTANT : La livraison sera effectuée au siège de la SD ou de la SR.

Fédération Française de Football – Ligue de Bourgogne de Football
UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



FICHE D'ADHESION 2014/2015



Maîtrise des Adhésions par la Gestion Informatisée des Cotisations

NOM : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Nationalité : Situation familiale :

Catégorie : Arbitre en Activité Ancien Arbitre Jeune Arbitre Autre

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone domicile : / / /

Téléphone portable : / / /

Email : @

Club d'appartenance :

Section Départementale **UNAF**:

Cotisation

– Arbitre et Jeune Arbitre en activité : **35,00 €**

– Ancien arbitre ou Autre : **25 €**

(Chèque libellé à l'ordre de l'UNAF)

Informatique et Liberté

La loi Informatique et Liberté garantit un droit d'accès aux données informatiques vous concernant. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion de l'association. Elles ne pourront en aucuns cas être communiquées à des tiers sans votre accord.

Fait à :le

Signature précédée de la mention

« Lu et approuvé »

Correspondance : Gérard GEORGES – 51C, rue Charles Pillet 71000-MÂCON
03.85.34.20.20 – 06.07.53.39.97 – gerard.georges@wanadoo.fr